



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

**DATE DE
CONVOCATION**

10 février 2022

DATE D’AFFICHAGE

10 février 2022

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 23

OBJET

**Partenariat activité
multisport fédération
UFOLEP 2022**

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-
préfecture le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ-ALAIS**

L’an deux mille vingt-deux, le 16 février à 20 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Salle Jules Menet, étant donné la crise sanitaire actuelle, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Guy-Charles HUMBERT, Alain SOUEDET, Fleurine BOCQUILLON, Sylvain PASTORELLO, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, José AVEZEDO, Annick BAZIN, Stéphane LE PECULIER, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX

Étaient absents excusés :

Hervé FRANEL
Alexa PELAGE
Marie-Solange GRILLOT
Stéphanie MARTINS VIANA
Julien CAYZAC
Maria PIRKA
Philippe VAN ROSSOMME
Rodolphe WELSCH

Donne pouvoir à :

Ariel SHEPS
Stéphane RAYNAL
Jacqueline GALEAZZI
Claire HERLIN
Sylvain PASTORELLO
Guy-Charles HUMBERT
Mariannick MORVAN
Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX

Était (ent) absent (es) : Laurent PERTHUIS, Laure CHENU, Ghislaine LESAGE, Léa PHALLIPOUX

DELIBERATION

PARTENARIAT ACTIVITE MULTISPORT FEDERATION UFOLEP 2022

La fédération sportive UFOLEP utilise le sport comme outil d’éducation et de santé pour les enfants. Afin de favoriser la pratique sportive, des cycles de 9 séances d’activités hebdomadaires multisport sont proposés aux communes.

L’UFOLEP propose un cycle complet par école (école élémentaire des vieilles vignes et Louis Moreau) à hauteur de 489 € pour un cycle et par école, soit un montant total de 978 €.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2321-1,

VU la convention annexée à la présente,

CONSIDERANT l’importance d’une pratique sportive chez les enfants, et le dispositif UFOLEP proposant un encadrement de 09 séances multisports par un éducateur sportif diplômé.

CONSIDERANT l’avis de la Commission Scolaire/Enfance/Jeunesse du 19 janvier 2022

CONSIDEREANT l’avis de la Commission des finances du 7 février 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L’UNANIMITE

ACCEPTE les termes de la convention annexée et notamment le prix arrêté à 978 € pour la durée de deux cycles de 07 séances d’activités.

APPROUVE la convention de partenariat entre l’UFOLEP et la Mairie de la Ferté-Alais.

AUTORISE Madame Le Maire à signer la convention et tout acte y afférent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents signé au registre. Pour copie conforme.



Le Maire.
Mariannick MORVAN

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : PARTENARIAT ACTIVITE MULTISPORT FEDERATION UFOLEP 2022

Date de décision: 16/02/2022

Date de réception de l'accusé 24/02/2022

de réception :

Numéro de l'acte : 013_2022

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20220216-013_2022-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 13 PARTENARIAT ACTIVITE UFOLEP 2022.pdf (99_DE-091-219102324-20220216-013_2022-DE-1-1_1.pdf)